

Questions orales

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je puis comprendre que le député soit impatient de voir la loi sur la santé au Canada entrer en vigueur et ses dispositions, respectées. Toutefois, dans le cas qu'il soulève, le gouvernement de l'Alberta ne cherche pas à se soustraire à la loi. Le député a mis la main sur un document rédigé par des fonctionnaires, document qui devait rester secret et que mon homologue albertain a renié. Je dois donc me fier à sa parole. En théorie, si une province cherchait à contourner les dispositions d'une loi fédérale en déclarant que certains de ses habitants ne résident pas sur son territoire, alors ce faisant elle contreviendrait clairement à la loi sur la santé au Canada; or mes collaborateurs surveillent la situation au jour le jour.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA SANTÉ ENVISAGÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au ministre au sujet de l'entrée en vigueur de la loi sur la santé au Canada. Pourrait-elle dire à la Chambre ce qu'il en est de ses projets concernant la tenue d'une conférence nationale sur la santé à l'issue de laquelle pourrait être créé un conseil national de la santé, selon la recommandation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et d'autres groupes? Où en sont ces projets? Est-ce qu'on est en train d'organiser cette conférence et celle-ci aura-t-elle lieu bientôt afin que nous puissions poursuivre le débat sur l'avenir de l'assurance-maladie?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je dois répondre par l'affirmative et dire que, effectivement, nous y travaillons à l'heure actuelle; toutefois, c'est à la rédaction des règlements connexes à la loi sur la santé au Canada et à la consultation des provinces que mes collaborateurs et moi-même accordons la priorité et consacrons le plus clair de notre temps à l'heure actuelle. Aujourd'hui d'ailleurs, j'ai envoyé aux provinces un avant-projet de ces règlements. Voilà la grande priorité que je me suis donnée. Un petit groupe de fonctionnaires de mon service a déjà entrepris de préparer la prochaine étape, soit la conférence nationale sur la santé, et dès que la rédaction des règlements aura été achevée, nous nous consacrerons exclusivement à ce projet fort important par ailleurs.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE PAIEMENT DES TRAITEMENTS PAR ORDINATEUR

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Quels résultats a donnés l'expérience sur le transfert direct de fonds, dans le cadre de laquelle les traitements des fonctionnaires n'étaient pas payés par chèque mais étaient virés à leur compte bancaire par ordinateur? Est-ce que le gouvernement a l'intention d'utiliser de plus en plus les transferts directs de fonds?

● (1500)

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, les expériences ne sont pas encore terminées.

Elles s'effectuent sur une échelle très limitée, après entente avec les fonctionnaires concernés. Nous n'avons pas encore décidé d'étendre l'expérience à l'ensemble de la Fonction publique. Cette décision n'interviendra pas tant que les expériences ne seront pas terminées et que leurs résultats n'auront pas été pleinement analysés.

* * *

LES FINANCES

LES TAXES SUR L'ALCOOL ET LE TABAC

M. Otto Jelinek (Halton): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances, qui est en train de se faire donner un tuyau pour savoir quoi acheter à la loterie sportive.

Ma question ne concerne pas la loterie sportive, mais le rapport du groupe de travail sur l'indexation des taxes sur l'alcool et le tabac. Au début mai, le ministre a déclaré dans un communiqué qu'il prendrait une décision au sujet de ce rapport lorsque les budgets provinciaux du Québec et de l'Ontario auraient été présentés. Maintenant que ces deux budgets ont été déposés, sans augmentation des taxes sur l'alcool et avec une augmentation minime de la taxe sur le tabac au Québec, le ministre pourrait-il tenir l'engagement qu'il a pris, dans son communiqué? Peut-il nous dire à nous et aux intéressés quelles recommandations du rapport il est disposé à envisager ou à accepter?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà indiqué que j'étudierai le rapport du groupe de travail en cause. Comme l'honorable député l'a indiqué, il y a eu une augmentation de la taxe sur les cigarettes dans le Budget de la province de Québec. J'examine aussi les implications de cette taxe. Je rendrai publique ma décision en temps opportun.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE NE PAS INDEXER LES TAXES

M. Otto Jelinek (Halton): Monsieur le Président, c'est à cause des retards de ce genre que l'industrie touristique est si mal en point. J'aimerais bien que le ministre agisse. Il a promis de prendre une décision une fois les budgets déposés. Ils le sont maintenant. Puis-je demander au ministre s'il peut au moins donner à l'industrie du tourisme l'assurance que l'actuelle taxe *ad valorem*, qui est injuste et improductive, ne sera pas indexée à l'IPC, afin de permettre à ce secteur de souffler un peu cette année?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, peut-être qu'une des meilleures façons, pour l'honorable député, de rendre service à l'industrie du Tourisme, ce serait de ne pas se rendre ridicule par le genre d'allégations comme celles qu'il vient de proférer.

Une voix: Voyons donc!